



PREAVIS MUNICIPAL NO 32 / 2025 EN SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 10 JUIN 2025

Objet : comptes 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter les comptes communaux 2024.

Considération sur les comptes de fonctionnement 2024 :

Les comptes de fonctionnement de notre commune font apparaître un excédent de recettes de **fr. 139'656.00** contre un excédent de charges de **fr. 220'167.00** prévu au budget.

Ce résultat a été obtenu après amortissements du patrimoine administratif pour un total de **fr. 282'498.17** et amortissements du patrimoine financier pour un total de **fr. 35'498.11** (défalcation sur débiteurs pour **fr. 5'498.11** et appartements protégés pour **fr. 30'000.00**). Trois attributions aux fonds de réserve pour la somme de **fr. 130'108.30** et des prélèvements sur fonds de réserve pour **fr. 49'473.76**, soit un total de **fr. 538'286.82** représentent la marge d'autofinancement provenant du ménage communal contre **fr. 491'235.14** en 2023.

1. Administration générale

N° 110.3111.01 – *Achat mobilier informatique*

Fin du contrat avec Cisel, solde du leasing en cours et paiement des licences Microsoft.

N° 110.3180.00 – *Honoraires et prestations de service*

Comprend **fr. 18'566.20** de frais d'avocat et tribunal.

N° 110.3180.01 – *Honoraires et abonnements informatiques*

Migration ELO vers v23 pour **fr. 22'711.80**, changement d'hébergement et migration COMMUNEapp.

N° 110.4390.00 – *Autres recettes*

Comprend **fr. 7'484.95** de participation d'habitants pour le recours lié à la 3^e voie d'autoroute.

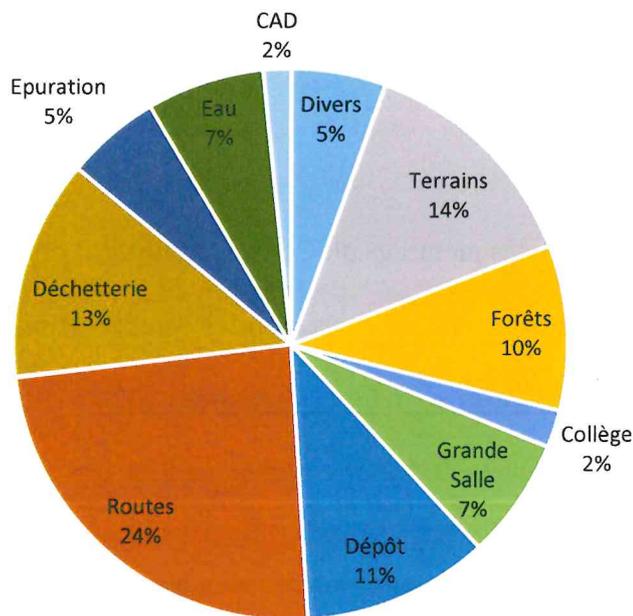
N° 110.4803.00 – Prélèvement au fond de réserve

Nous avons prélevé **fr. 11'081.25** au fond « avocats » afin de couvrir les honoraires des litiges en cours.

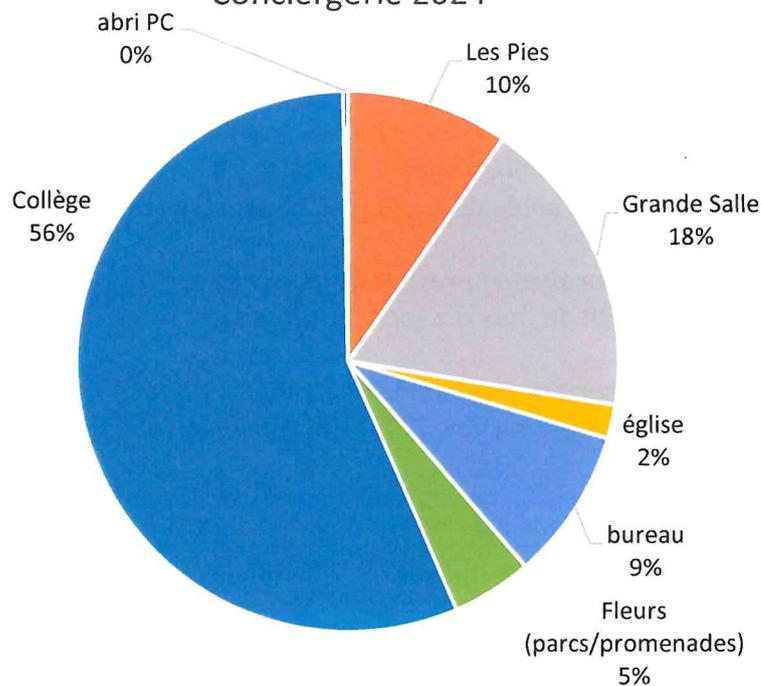
N° 110.4901.00 – Imputations internes – employés communaux

Les graphiques ci-dessous détaillent les heures effectuées par les employés de voirie et la conciergerie pour 2024 :

Voirie 2024



Conciergerie 2024



2. Finances

21 Impôts

La totalité des rentrées fiscales présente un revenu supérieur au budget de **fr. 490'204.40**.

N° 210.4001.00 & 210.4002.00 – *Impôt sur le revenu et fortune des personnes physiques*
Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques présentent un résultat supérieur de **fr. 400'952.50** par rapport au budget. La différence provient principalement de rattrapage des années précédentes. Il n'est pas possible d'anticiper ces variations.

N° 210.4011.00 & 210.4012.00 – *Impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales*
Ce compte présente un montant supérieur de **fr. 25'061.15**. Cette augmentation est due aux impositions définitives 2022, supérieures aux acomptes payés.

N° 210.4040.00 – *Droit de mutation*
Ce compte présente un montant supérieur de **fr. 66'258.20**.

N° 210.4050.00 – *Impôt sur les successions et donations*
Ce compte présente un montant inférieur de **fr. 18'797.80**.

N° 210.4411.00 – *Impôt sur les gains immobiliers*
Ce compte présente un montant inférieur de **fr. 7'384.85**.

Impôts conjoncturels (N° 210.4040.00 - *droits de mutations*, N° 210.4050.00 - *successions et donations* et N° 210.4411.00 - *gains immobiliers*). Ces trois impôts totalisent une entrée de **fr. 200'075.55** dont la moitié repart directement à la cohésion sociale (**fr. 100'037.25**).

22 Service financier

N° 220.3520.00 à 220.4520.06 – *Péréquation financière*
Comme évoqué au point 21, le budget était de plus de fr. 490'000.00 inférieur aux impôts perçus. Cette différence a un impact important sur la péréquation car cela augmente notre alimentation en point d'impôts de près de fr. 150'000.00, comme pour la « couche solidarité » qui augmente de fr. 80'000.00. Au final, la commune devrait participer davantage, à hauteur de fr. 315'000.00.

3. Domaines et bâtiments :

31 Terrains :

N° 310.3902.00 – *Imputation interne eau et épuration*
Représente la consommation d'eau des jardins communaux (**fr. 1'455.-**) et gens du voyage (**fr. 240.-**).

N°310.4272.00 – *Redevances d'utilisation du domaine public*
Deux antennes Swisscom et une nouvelle antenne Sunrise.

Chiffre 350 Les Pies :

N° 350.3120.00 – *Eau, énergie, combustible*

Augmentation de l'électricité des parties communes, recherches en cours.

Chiffre 353 Collège :

N° 353.3180.00 – *Honoraires, assurances*

Report de la rénovation thermique.

Chiffre 354 Grande salle :

N° 354.3803.00 – *Attribution au fond de réserve bâtiment*

Attribution de fr. 100'000.00 au fond « bâtiments » (9282.007.00) afin d'aligner le solde de ce fond avec l'utilisation de notre trésorerie prévue dans le préavis 29/24 « rénovation de la grande salle » soit fr. 500'000.00 qui seront amortis en 2025.

Chiffre 355 Local voirie:

N° 355.3140.00 – *Entretien et travaux du bâtiment*

Rénovation de la façade, changement de la porte, installation d'un compteur d'eau et vidange du séparateur d'hydrocarbures.

Chiffre 359 Bâtiments communaux divers :

N° 359.3140.00 – *Entretien et travaux des bâtiments*

Réfection complète du refuge forestier.

N°359.3902.00 – *Imputations internes – eau et épuration*

Consommation de l'eau des fontaines inférieure à l'estimation budgétaire suite à l'installation des compteurs.

4. Travaux

Chiffre 43 Routes et chemins :

N° 430.3115.00 – *Achat de véhicules et accessoires*

L'achat de multi bennes est reporté en 2025 (préavis 31/2024).

Chiffre 441 Parcs, promenades et cimetière :

N° 441.3140.00 – *Travaux d'entretien et fournitures*

Comprend **fr. 8'720.-** pour les travaux liés à la place de jeux et **fr. 2'478.-** pour l'aménagement du parc de l'église et divers.

Chiffre 45 Ordures ménagères et déchets

N° 450.4813.00 – *Prélèvement au fond de réserve*

Le solde de **fr. 1'162.80** a été prélevé afin de diminuer l'excédent de charges mais ne suffit pas à couvrir l'entier des charges. Le dicastère ne peut donc plus être équilibré et l'excédent de charges représente **fr. 727.23**.

Chiffre 46 Egouts et épuration :

N° 460.3144.00 – *Entretien du réseau d'égouts*

Au budget, **fr. 23'000.00** étaient prévus pour l'optimisation du traitement des eaux et remplacement du diffuseur de la STEP. Ces frais sont reportés sur le préavis 26/2024 de la STEP de Chavornay.

5. Instruction publique et cultes

Chiffre 58 Temples et cultes :

N° 580.3140.00 – *Entretien de l'église*
Entretien de l'orgue pour **fr. 1'135.00**.

N° 580.3520.00 – *Participation charges autres communes*

Au budget, des travaux étaient prévus à l'église catholique d'Orbe (**fr. 22'000.00**). Ces derniers sont reportés entre 2025 et 2026.

6. Service de Police

Chiffre 61 Corps de police :

N° 610.3180.01 – *Honoraires informatiques*

Mise en place d'un système informatique interne pour la gestion des amendes **fr. 3'286.25** et maintenance pour **fr. 1'089.65** dès septembre (soit Fr. env. 3'270.-/an).

7. Sécurité sociale

Chiffre 72 Prévoyance sociale :

N° 720.3510.40 – *AFJ Accueil de jour des enfants*

N° 720.3510.41 – *UAPE*

N° 720.3510.47 – *Garderie*

Lors de l'établissement du budget par l'ASAICE, la charge réelle n'était pas connue étant donné que la garderie et l'accueil familial de jour ont été repris par l'Association en 2022 et 2023. L'estimation se révèle plus haute que le coût effectif.

Budget : fr. 386'000.00 Comptes : fr. 270'213.71

Pour rappel et comme au bouclage 2023, les comptes de charges 720.3510.40 et 720.3510.47 sont séparés alors qu'au budget ces postes étaient groupés.

N° 720.4520.01 – *Facture sociale – estimation*

Différence due au solde de point d'impôt (11.04 à fr. 37'130.- = env. fr. 410'000.- au décompte provisoire contre 12.5 à fr. 29'513.- = env. fr. 369'000.- au budget).

8. Services industriels

Chiffre 81 Service des eaux :

N° 810.3114.00 – *achats mobilier et matériel*

L'achat et la pose des nouveaux compteurs d'eau sont imputés directement aux comptes concernés (310 terrains, 355 voirie, 442 FC). Au budget, Fr. 6'000.- pour « électronique réservoirs » sont intégrés au préavis « liaison d'eau potable avec Chavornay ».

De plus, le remplacement des anciens compteurs se fera progressivement dès 2025, selon leur année de fabrication.

N° 810.4811.00 – *Prélèvement au fond spécial*

Le fond de réserve est épuisé. Le dicastère ne peut donc plus être équilibré et l'excédent de charges représente **fr. 19'309.90** (2023 : fr. 139'898.75).

Chiffre 82 Energie solaire :

N° 820.3661.00 – *Intérêts sur prêts de privés*

Augmentation des intérêts au vu de la hausse significative du rachat de l'électricité par la Romande Energie (0.095cts à 0.186cts).

Chiffre 84 Service de la chaleur-force :

N° 840.3120.00 – *Eau, énergie, combustible*

Maintenance de Meier Tobler pour **fr. 2'492.15** et **fr. 5'159.35** dépensés en plus par rapport à 2023 pour le bois de chauffage.

N° 840.3140.00 – *Entretien*

Achat et remplacement des compteurs de chauffage **fr. 13'753.50**. De plus, la pompe a été révisée et la vis montante et plaque remplacées.

La Municipalité et la Boursière communale sont à disposition des Conseillères et Conseillers pour apporter tous les éclaircissements nécessaires que pourrait susciter la présentation des comptes 2024.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

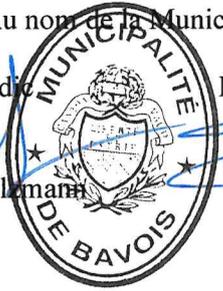
Le Conseil communal,

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu le rapport de la commission gestion et finances

Décide :

- d'approuver les comptes de l'exercice 2024

Au nom de la Municipalité

Le Syndic		La Secrétaire
Thierry Salamann		Carole Pose

Bavois, le 12 mai 2025

Considération sur les comptes d'investissement 2024 :

STEP de Chavornay - part Bavois préavis 26/24 – N°9141.000.02

Nous avons reçu deux factures de la Commune de Chavornay :

Fr. 20'289.30 pour le traitement des eaux et entretien

Fr. 21'160.70 pour l'installation photovoltaïque

Fr. -3'105.88 pour la TVA à récupérer

Total provisoire : **Fr. 38'344.12**

Des factures complémentaires sont attendues, le préavis reste ouvert.

Apports de matériaux terreux parcelle 82- préavis 37/20 – N° 9141.004.02

Nous avons reçu deux factures complémentaires de TeraSol SA :

Fr. 3'243.- pour le suivi agropédologique

Fr. 5'188.80 pour son rapport final

Ces montants sont portés au débit du compte bilan N° 9141.004.02.

Conduite eau potable – Route de la Gare – préavis 18/23 – N° 9141.021.00

Nous avons reçu la note d'honoraires de DTP SA pour la période du 03.05.24 au 31.12.24 pour un montant de **Fr. 5'405.-** TTC.

Rénovation de la grande salle – préavis 29/24 – N° 9143.004.00

Ci-dessous la liste des dépenses déjà engagées pour ce préavis :

Fr. 65'699.55 pour les notes d'honoraires d'Amara Architectures Sàrl de 2022 à 2024

Fr. 821.55 d'honoraires pour DTP SA en 2024

Fr. 2'208.50 pour le diagnostic amiante "avant travaux" par HSE Conseils SA

Total provisoire : **Fr. 68'730.60**

Remplacement de l'éclairage public – préavis 17/2022 - N° 9144.003.00

Nous avons reçu une facture finale de Duvoisin-Groux SA de **Fr. 1'016.05** pour la reprogrammation des LED. L'amortissement annuel est revu et se monte maintenant à **Fr. 7'612.90.**